

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TELEPHONE 31
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les sanctions au Conseil Suprême. — La dette russe et les points de vue franco-britanniques. — La situation politique en Espagne. — Un discours de Lloyd George.

Une des dernières délibérations du Conseil Suprême a porté sur le régime des sanctions : il a été décidé, en principe, que les sanctions économiques seraient levées au 15 septembre, si l'Allemagne poursuivait l'exécution loyale des réparations ; par contre, les sanctions militaires sont maintenues.

Il est à remarquer que la ligne adoptée sur cette question est celle de la même qu'on proposait nos représentants. L'initiative de la suppression éventuelle des sanctions économiques est due à M. Loucheur. La raison de cette mesure est d'encourager le Chancelier Wirth dans la voie où il s'est engagé, l'exécution du traité.

Quant aux sanctions militaires, le représentant de l'Angleterre, lord Curzon, a demandé leur levée progressive, alléguant que les sanctions devaient être supprimées en bloc, du moment que l'Allemagne avait accepté l'ultimatum des Alliés du 5 mai.

M. Briand n'a pas eu de peine à convaincre le Conseil Suprême de la nécessité de maintenir l'occupation de Dusseldorf, Ruhrort et Duisbourg. La France n'a nullement l'intention de brimer l'Allemagne, mais elle ne peut oublier que ce pays ne connaît qu'un langage, celui de la force. Le D^r Simon avait accueilli en mai nos réclamations avec insolence. L'ultimatum des Alliés et la mobilisation d'une classe eurent un effet immédiat : le D^r Simon céda le pouvoir au Chancelier Wirth, et l'Allemagne souscrivit à nos demandes.

M. Briand a montré d'autre part combien l'heure présente était mal choisie pour le retrait des sanctions militaires :

D'abord, un changement s'est produit depuis une dizaine de jours dans l'attitude du gouvernement allemand : le Chancelier Wirth, en maints discours, a tenu un langage moins conciliant ; il a cultivé le chantage et presque les menaces. La raison ? On a cru en Allemagne, qu'il n'y avait plus au sein de l'Entente la même cohésion qu'au mois de mars, lors de la mise en vigueur des sanctions.

Second motif de maintenir intégralement les sanctions militaires : des événements récents ont montré nettement que des éléments de troubles subsistent en Allemagne et qu'en l'espace de quinze jours une armée de 40.000 hommes s'est reconstituée, dotée de toutes les armes et munitions nécessaires.

Enfin, qu'arriverait-il demain si le Chancelier Wirth laissait la place à un gouvernement de droite ?

La vérité, c'est que les sanctions militaires constituent à l'heure actuelle pour la France, non seulement une mesure de stricte prudence en vue d'assurer notre sécurité, mais peut-être le meilleur moyen d'éviter que ne se tendent les rapports entre la France et l'Allemagne.

Au moment où les Alliés vont occuper du ravitaillement de la Russie affamée, le gouvernement français a tenu à instruire exactement l'opinion publique de l'état actuel des rapports économiques des divers pays de l'Entente avec le gouvernement des Soviets. A cet effet, notre Ministère des Affaires Étrangères vient de publier la correspondance échangée depuis novembre 1920 entre Paris et Londres, relativement à la dette russe.

L'examen de ces notes montre que la France a obéi à une double préoccupation : sauvegarder les droits de nos ressortissants, ménager les intérêts de notre ancien allié.

Nos ressortissants ont des droits manifestes à faire valoir. Nous ne pouvons admettre qu'on sacrifie une vieille créance à des appétits nouveaux. Que des capitalistes, profitant du gâchis russe, obtiennent des bolcheviks d'importantes concessions et par suite, des droits, tant mieux pour eux. Mais ces droits ne sauraient primer ceux de nos nationaux.

Tel était, du moins, le point de vue français, connu à Londres. Malheureusement, il ne semble pas que le gouvernement britannique,

préoccupé avant tout de renouer des relations commerciales avec la Russie, ait tenu un grand compte de nos observations. En fait, jusqu'ici, nous n'avons obtenu de Londres aucune garantie au sujet de nos intérêts.

D'un autre côté, dès sa première note du 25 novembre 1920, le gouvernement français montrait la nécessité de ne pas réserver à la seule Russie le fardeau de la dette et des dommages de guerre. Une part de ce fardeau incombait aux États séparés de l'ancien Empire des Tsars.

Il n'apparaît pas qu'on ait eu, de l'autre côté de la Manche, le souci de cette équité élémentaire envers un pays qui, somme toute, combattit avec énergie à nos côtés. Réaliser la main-mise économique sur la Russie, plus encore que protéger ses intérêts véritables ; voilà, semble-t-il, la préoccupation britannique dominante.

En somme, la correspondance diplomatique publiée établit une fois de plus que Paris et Londres s'inspirent au sujet de la Russie de principes politiques totalement distincts. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à nos directives ; bien au contraire, puisque les pourparlers qui vont s'engager amèneront sans doute à un examen général de la situation économique de la Russie.

M. Maura ne semble guère avoir rencontré de difficultés dans la constitution de son ministère.

Le nouveau gouvernement est un gouvernement de concentration nationale : les partis conservateurs et libéraux sont représentés. Toutefois, la combinaison mise sur pied n'offre pas la solidité qu'on escomptait.

D'abord, et à l'encontre des prévisions, les chefs de groupe ne participent pas personnellement au pouvoir ; ainsi, ni le comte de Romanones, ni le marquis d'Alhucemas ne prêtent leur concours ; quant à l'adhésion de M. Cambó, le leader des régionalistes catalans, elle n'est pas définitive.

D'autre part, deux groupes libéraux sont exclus de la combinaison : les réformistes et les alibistes, tandis que les libéraux-conservateurs, le parti Dato, le plus important de tous, puisqu'il compte 182 voix sur 407, ne reçoit qu'un portefeuille secondaire et ne dissimule pas son mécontentement.

En somme, dès sa naissance, le nouveau ministère se heurte à des difficultés sérieuses. Il est vraisemblable cependant qu'avant de renverser, l'opposition lui permettra d'organiser la campagne marocaine.

Dès sa constitution, le cabinet Maura a fait connaître les principes de sa politique.

En premier lieu, il s'agit de triompher de la rébellion des Rifains. La zone marocaine constitue, dit la déclaration du gouvernement, « un « gage indispensable de l'influence « et de la sécurité de l'Espagne ».

En conséquence, on « apportera tous « ses soins à agir sûrement et vite ».

Mais la situation militaire et politique ne retiendra pas seule l'attention du gouvernement, qui songe aussi « aux questions économiques « et financières ».

Enfin il est précisé qu'il sera fait appel au concours du Parlement : dès le mois de septembre, on demandera aux Cortès d'ouvrir leur session.

Le premier acte de M. Maura a été de confirmer son commandement au général Berenguer, haut commissaire de la zone marocaine, qui avait offert sa démission. Le Président du Conseil fait savoir au général qu'il a toute la confiance du gouvernement, mais l'invite en même temps à procéder avec prudence à la récupération du terrain perdu et à assurer l'établissement effectif du protectorat.

Au point de vue des opérations militaires proprement dites, aucun événement à signaler. Les Espagnols continuent à être pressés dans Mélilla, tandis que des renforts arrivent toujours.

Le Premier Britannique a tenu à exposer à la Chambre des Communes les actes du Conseil Suprême. Son discours appelle quelques réflexions : nous y reviendrons. Mais une remarque s'impose dès l'abord : si Lloyd George a trouvé, une fois de plus, des paroles de belle élocution pour célébrer les mérites de France, tout son lyrisme s'évanouit dès qu'on aborde les questions pratiques.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Une interpellation

M. Jean Maillard, député de la Seine-Inférieure, vient d'adresser la lettre suivante à M. Aristide Briand :

Monsieur le président du conseil, Par ces derniers ordres du jour, la Chambre avait signifié son désir formel d'une politique française.

Dès la rentrée j'aurai l'honneur de vous demander, par voie d'interpellation, comment vous conciliez ces directives explicites avec la décision prise d'accord entre M. Lloyd George et vous, de confier au conseil de la Société des nations le problème de la Haute-Silésie.

Vous vous êtes engagé d'avance, au nom de la France, à accepter le partage qui serait arrêté par cette assemblée ; s'il en résulte l'attribution à l'Allemagne du district minier et industriel, la sécurité nationale sera irrémédiablement compromise.

Tout en me rendant compte des difficultés que vous rencontrez dans vos négociations, j'aperçois, dans le dernier accord de Paris, des conséquences si graves, qu'en formulant sur lui les réserves les plus expresses, je traduis, je crois, les angoisses de la grande majorité de mes collègues et du pays.

Jean MAILLARD, député de la Seine-Inférieure.

Les Allemands comptent sur l'Espagne

La Germania, parlant du règlement de la question haut-silésienne par le conseil de la Société des nations, espère que le représentant de l'Espagne votera pour une Haute-Silésie.

Les exécutions en Russie

Une dépêche de Reval annonce que les généraux Klendowsk et Hutov, qui avaient fait partie du Conseil exécutif des armées russes, créé pendant la guerre par le général Broussiloff, et qui étaient emprisonnés depuis plusieurs mois par les autorités bolchevistes, ont été exécutés samedi. Vingt-six autres officiers ont subi le même sort. Deux femmes des officiers ont été également fusillées.

La garde de Trotzki

Un détachement spécial de 500 hommes forme la garde personnelle de Trotzki. Il est exclusivement composé de bachkirs et de kir-gizes et est commandé par le colonel Youssouf Chan Mamed Bekov, ancien officier de la division de cavalerie du Turkestan. La garde de Trotzki est armée de mitrailleuses et de canons. Les soldats de cette garde touchent triple ration et sont payés en roubles Romanof. Leurs familles jouissent de certains privilèges, principalement en ce qui concerne le ravitaillement. Les gardes de Trotzki sont vêtus de vestes de cuir fauve, de pantalons noirs et de petits chapeaux rouges portant les insignes de l'étoile rouge et du croissant.

Le mécontentement de la Pologne

Le gouvernement polonais a remis aux représentants des puissances à Varsovie la note dont le texte a été délibéré en Conseil des ministres, à la suite de la décision du Conseil suprême relative à la Haute-Silésie.

Le texte de cette note n'est pas encore publié. On sait seulement que le gouvernement polonais, par ce document, dit que la décision inattendue du Conseil suprême provoque de l'émotion en Pologne, parce que c'est un nouvel ajournement de la solution de la question de Haute-Silésie. Le gouvernement polonais attire l'attention des puissances sur les conséquences possibles d'un nouvel ajournement.

Les nouvelles républiques

On mande de Petchouï que la république serbo-magyare de Branaïa aurait été proclamée sous la présidence provisoire de Peter Dobrovitch. Elle se serait placée sous le protectorat du royaume des Serbes-Croates et Slovénes et sous la protection de la petite entente.

On mande de Laybach, de source autrichienne : des ouvriers de Fuen-

lirchen auraient proclamé un républicain. Le comte Michel Karoly aurait été proclamé président.

L'Italie traite avec les Soviets

Le *Messaggero* dit que les négociations en vue d'un accord économique avec la délégation soviétique sont terminées. L'accord, qui sera signé, spécifie notamment :

1. L'engagement réciproque d'ouvrir immédiatement des négociations pour un accord économique et commercial plus ample ;
2. la Russie assurera à l'Italie les mêmes facilités et avantages que les autres pays ;
3. la Russie considérera équitablement les réclamations des Italiens pour les créances sur la Russie ;
4. le soviét engagera ses délégués en Italie à s'abstenir de toute propagande politique dans le royaume.

M. Gompers et le marxisme

M. Gompers, président de la fédération américaine du travail, parlant à Toronto (Canada) à une réunion de cheminots, a déclaré :

« Nous ne voulons pas de cataclysme, pas plus au Canada qu'aux États-Unis. Nous forgerons nos destinées lentement, avançant pas à pas nous améliorant avec les années. »

Il a ajouté que c'était là sa réponse à la théorie marxiste, qu'il a appelée « une catastrophe obstruant la voie du mouvement travailliste ».

Les troupes grecques marchent sur Angora

Le bulletin officiel grec annonce qu'à la date du 14, la marche en avant des forces helléniques se poursuivait rapidement sans rencontrer de résistance sérieuse. A cette date, l'avance grecque dans la direction d'Angora atteignait 70 kilomètres au delà d'Eski-Cheir.

Le communiqué officiel du 15 août dit : « La marche en avant des troupes grecques se poursuit normalement. La ligne Poursac-Sivri-Hissar-Sangaries-Kessili a été occupée par les Grecs ».

Les Turcs massacrent les chrétiens d'Asie

On mande de Constantinople : le patriarcat ocuménique a reçu de nouveaux rapports signalant l'intensification des persécutions des populations arméniennes et chrétiennes en Anatolie. Des Grecs de Morioun ont été massacrés par des hordes turques. Le locum tenens du patriarcat ocuménique a protesté auprès du haut commissaire britannique contre ses nouveaux massacres. Il lui a remis une liste des Grecs originaires d'Ismidt et de Yalova détenus sous des prétextes divers.

La mort du roi Pierre

Le roi Pierre de Serbie est décédé mardi soir, à 17 h. 30.

Ferdinand serait fou

L'ex tsar Ferdinand de Bulgarie, qui est actuellement en Allemagne, vient d'être frappé d'aliénation mentale.

Il prétend avoir gagné la Grande Guerre et être le maître du monde. Chaque jour, il tient, paraît-il, une grande réception où ses domestiques figurent comme des souverains, ses vassaux. Ils défilent devant lui et chacun présente les hommages du royaume dont il est censé être le maître.

Humanité des Rifains

Un télégramme de Mélilla annonce que Abd-El-Krim a décidé d'infliger une amende de 15.000 pesetas à tout rebelle qui se permettrait de maltraiter un chrétien sans défense. Deux amendes auraient déjà été perçues. Il aurait, en outre, décidé de faire fusiller tout Marocain coupable d'avoir assassiné un Européen.

M. Doumer ne démissionnerait pas

Le bruit ayant couru que M. Doumer était sur le point de donner sa démission, on déclare que le ministre des finances n'a aucunement l'intention d'abandonner son portefeuille.

Les scandales du ravitaillement

Il y a quatre mois, les services du ravitaillement avaient été avisés que M. Gueydan, maire, juge de paix, conseiller général d'Orcières, s'était fait livrer par les services du ravitaillement des farines à destination des boulangers de sa commune. Ces farines n'ont pas été remises.

L'administration a fait une enquête longue et minutieuse. La semaine dernière, M. Penin, chef du service du ravitaillement des Hautes et Basses-Alpes, s'est rendu à Orcières, a fait une enquête et recueilli une vingtaine de dépositions. Actuellement, l'affaire est soumise au parquet d'Embrun et l'on s'attend à de graves révélations.

Tirages financiers

Canal de Panama
 Le numéro 991.335 gagne 500.000 francs ; le numéro 1.389.378 gagne 100.000 francs ; le numéro 454.097 gagne 10.000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

LA CHASSE

La chasse s'est ouverte dimanche dans le Lot. Dès samedi soir, devant les guichets de la gare de Cahors se pressait une foule de voyageurs, parmi lesquels on remarquait de nombreux nemrods.

Équipés, armés, traînant les chiens, ils allaient « faire l'ouverture ». Sur les côtes de Cahors, on voyait dimanche et lundi de nombreux chasseurs, mais on n'entendait pas trop de coups de feu.

Néanmoins, ainsi que nous le publions d'autre part, tous les chasseurs ne rentrèrent pas bredouilles. Au tableau... de l'octroi on a enregistré 107 pièces de gibier.

Si à ce tableau on ajoute les pièces qui n'ont pas été déclarées, l'ouverture de la chasse fut bonne.

Mais une observation mérite d'être faite.

Il est des chasseurs maladroits ou peu veinards qui, cependant, ne veulent pas rentrer bredouilles.

Ceux-là n'ont aucun scrupule : il leur faut du gibier, dans tous les cas, il faut qu'ils garnissent leur gibecière de n'importe quelle façon.

Et c'est ainsi que des propriétaires, dès le lendemain même de l'ouverture de la chasse, se plaignaient amèrement et avec raison, de ce que des chasseurs avaient tiré sur des pigeons.

Demain, d'autres se plaindront qu'il manque des poules dans leur poulailler.

Il est regrettable que de telles récriminations puissent être provoquées, car les propriétaires mécontents — et avec raison — finissent par se fâcher et interdisent sur leurs terres le passage des chasseurs.

Et les bons chasseurs écœpent pour les mauvais. C'est ainsi que des communes entières font paraître des avis informant le public que la chasse est interdite sur leur territoire.

Est-ce pour que les chasseurs de ces communes profitent seuls du gibier qui peut s'y trouver ?

Non : c'est parce que des chasseurs, comme cela s'est produit dimanche, à Regourd, près Cahors, ne voulant pas rentrer bredouilles tirent sur des pigeons, et parfois aussi sur des poules.

Les propriétaires ont là un sujet de mécontentement très légitime.

S'il n'y a pas assez de gibier pour tous les chasseurs, ou plutôt si tous les chasseurs ne peuvent pas garnir leur gibecière parce qu'ils sont maladroits, ce n'est pas une raison pour porter préjudice aux propriétaires. Les temps sont durs pour tout le monde et, après tout, la chasse, au prix où sont les permis, peut être considérée comme un luxe...

LOUIS BONNET.

Dimanche avait lieu l'ouverture de la chasse. Comme nous l'avons annoncé, dans l'arrondissement de Cahors 2.226 permis ont été pris.

Mais cela ne veut pas dire que les titulaires de ces permis aient été

heureux. Certainement, nombreux ont été les chasseurs qui sont rentrés bredouilles.

Dans tous les cas, voici le nombre de pièces de gibier qui ont été déclarées aux octrois de Cahors : 19 lièvres, 26 lapins et 62 perdreaux, répartis comme suit :

- Octroi de Saint-Georges : 14 lièvres, 9 lapins, 29 perdreaux.
- Octroi de Valentré : 3 lièvres, 2 lapins, 10 perdreaux.
- Octroi de la Gare : 11 perdreaux.
- Octroi de la Barre : 11 lapins, 8 perdreaux.
- Octroi de l'Aviron : 1 lièvre, 2 lapins, 1 perdreau.
- Octroi de Cabessut : 1 lièvre, 2 lapins, 3 perdreaux.

Légion d'Honneur

Parmi les nouveaux promus au grade d'officier de la Légion d'honneur nous relevons le nom de M. Grillon, ancien préfet du Lot, actuellement préfet de l'Aveyron.

Compatriote

Notre compatriote M. Pagès-Lèchesne, publiciste, ancien conseiller général du canton de Luzech, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations.

Perception

L'Officiel publie la liste des percepteurs susceptibles d'obtenir leur changement à équivalence.

Dans cette liste, nous relevons les noms de MM. Calvet, percepteur de St-Germain ; Baumel, de Lalbenque ; Surchamps, de Thémis.

Service vicinal

M. Ferdinand Bories est nommé cantonnier de 5^e classe, sur le chemin de grande communication numéro 19 en résidence, à Cajarc, en remplacement de M. Estival.

P. T. T.

Mlle Gayraud, dame dactylographe des P. T. T. à Cahors, passe à Rodez.

La question de l'eau

Les travaux de réparation à la fontaine des Chartroux ont été commencés et sont poussés activement. L'énorme renard par où s'écoulait l'eau est à peu près bouché.

De son côté, l'Administration des Ponts et Chaussées fait exécuter des travaux pour boucher les renards qui se trouvent dans la chaussée du Pont Valentré.

Tous ces travaux, dont la nécessité s'imposait permètront, penset-on, d'éviter une crise d'eau aussi grande que celle que nous venons de subir.

Il faut espérer que cela ne se reproduira pas.

En attendant, la pluie abondante qui est tombée dans la journée et dans la soirée de mercredi, dans la nuit et dans la matinée de jeudi alimentera les sources et remplira les bassins.

La crise de l'eau semble bien conjurée.

L'ÉLECTRICITÉ

A la suite de la demande présentée par la Compagnie du Bourbonnais, tendant à obtenir la concession, par l'Etat, d'une distribution d'énergie électrique dans la commune de Cahors, M. le préfet du Lot a pris un arrêté en date du 11 août — d'où nous extrayons les articles suivants :

« Article premier. — Une enquête est ouverte, à la mairie de Cahors, sur le projet de concession par l'Etat d'une distribution d'énergie électrique dans cette commune.

« Art. 2. — Cette enquête portera en même temps sur l'opportunité du monopole de l'éclairage public et privé par l'électricité.

« Art. 3. — A cet effet, le dossier du projet restera déposé au secrétariat de la mairie de Cahors, pendant quinze jours, du mercredi 17 août jusqu'au jeudi 1^{er} septembre 1921 inclus, pour être communiqué, sans déplacement pendant cet intervalle, de 9 à 11 heures du matin et de 1 à 4 heures du soir, aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

« Art. 4. — A l'expiration de ce délai, M. Daynard, ingénieur civil à Cahors, commissaire-enquêteur désigné par nous, recevra, à la mairie

de Cahors, sur un registre spécial, pendant trois jours, du 2 au 4 septembre inclus, les déclarations des habitants sur l'utilité publique de la concession projetée.

TOURISME

Voici une nouvelle qui intéressera le monde du tourisme :

Une société parisienne s'est formée dans le but d'aménager, la belle Grotte de Presques et de l'ouvrir aux visiteurs.

M. Faure, vice-président du syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy, a bien voulu servir d'intermédiaire entre cette société et le propriétaire de la grotte ; il a été assez heureux pour conclure un traité qui permettra de faire connaître à tous cette merveille naturelle dont un célèbre explorateur, le prince H. d'Orléans, a dit : « C'est la perle des concrétions d'Europe ».

Nous croyons savoir que les travaux d'aménagement seront menés rapidement et qu'au cours de la prochaine saison d'été, les touristes, si nombreux dans notre région, pourront trouver une nouvelle attraction dans cette terre du Haut-Quercy si fertile en curiosités de toute sorte.

Accident du travail

En faisant un attelage, un homme d'équipe de la gare de Cahors, J.-B. Cavalé, 37 ans, demeurant rue Blanc, 3, a été blessé à la tempe droite. Incapacité de travail : six à huit jours.

Un constat

Mercredi matin, M. le Commissaire de police s'est rendu dans un immeuble de la rue St-André pour procéder à un constat d'adultère.

Ayant pénétré dans l'immeuble, il ne trouva que l'homme ; la femme était partie.

C'est sur la plainte du mari qui habite Reims que ce constat a été fait.

Néanmoins, procès-verbal a été dressé.

Orage

Mercredi, vers 13 heures, le tonnerre a grondé et une pluie torrentielle est tombée sur la ville pendant une heure environ.

Durant la journée, de fortes ondées ont arrosé la ville.

La température s'est, très sensiblement, rafraîchie.

Judi soir à 13 heures un orage a éclaté sur Cahors. Le tonnerre a grondé et une forte pluie pendant trois quarts d'heure est tombée sur la ville.

La température est plutôt froide.

Retour des manœuvres

Les troupes de la garnison de Cahors sont rentrées mercredi soir, retour des grandes manœuvres.

L'état sanitaire des troupes est excellent.

Vol

Un vol de poules a été commis cette nuit dans une propriété de la banlieue de Cahors.

Plainte a été portée au Commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Espérons qu'elle aboutira, car depuis quelque temps les propriétaires se plaignent que leurs poulaillers sont visités trop souvent par des renards à deux pattes.

Patronage

Depuis le début des congés scolaires, un patronage est organisé pour les garçons dans les locaux de l'École primaire supérieure où les enfants sont reçus chaque jour.

Accident de bicyclette

Mercredi matin, deux jeunes cyclistes suivaient à toute allure la route de Labéraudie, lorsqu'après avoir tourné à la croix de fer, ils se trouvèrent en présence d'une charrette de paille.

L'un d'eux, le jeune L... ne put s'arrêter assez tôt et ayant donné un

brusque coup de guidon, alla s'affaler dans le fossé.

Il se releva sans la moindre égratignure ; mais son vélo a besoin de sérieuses réparations.

Cyclistes, ne marchez pas si vite !

LA CURE A DOMICILE

Tous les malades ne peuvent s'offrir une saison dans les villes d'eaux, mais tous ceux qui souffrent de l'intestin peuvent faire à domicile une cure régulière et à bon marché grâce à l'eau **Saint-Martin** laxative et dépurative.

Salon de coiffure pour dames

Ondulation Marcel, shampooing, teinture, postiche, manucure, pédicure, soins du visage contre les rides, points noirs, taches de rousseur, etc... Grand assortiment de parfums, brosse et peigne. Produits de beauté de toutes marques.

POPOVITCH, 4, rue Maréchal Foch à Cahors.

Cazals

Les fêtes. — Nos fêtes ont été cette année particulièrement bien réussies ; beaucoup de monde, beaucoup d'entrain, jeux et concours divers exécutés avec soin. Le char de la musique, ainsi que celui de « La Madelon » ont été fort appréciés.

Tous ceux qui ont assumé l'organisation et l'exécution du programme méritent nos meilleurs remerciements.

Le concours régional de quilles a été un vrai succès, et la Commission a dû créer deux nouveaux prix supplémentaires. Voici le classement.

1^{er} Billières ; 2^e Mézergues ; 3^e Bonafous ; 4^e Lafon ; 5^e Labarthe ; 6^e Dieudé ; 7^e Peyrot ; 8^e Maradènes ; 9^e Salgues.

Classement des épreuves sportives : 100 m. : 1^{er} Laparra ; 2^e L'Orblanchet. 400 m. : 1^{er} Boisse ; 2^e Tchimbou. 800 m. : 1^{er} Déjean ; 2^e Labarthe ; 3^e Boisse.

Saut hauteur : 1^{er} ex-æquo, 1 m. 35 ; Laparra, Auricoste.

Courses cyclistes : 1^{er} Bonafous.

Saint-Martin-Labouval

Probité. — Mlle Louise Laubard, sage-femme à Cahors, passant en vélo à Saint-Martin-Labouval, a trouvé sur la route un portefeuille contenant 212 francs.

Dès son retour à Saint-Martin, elle alla le déposer à la mairie.

Le portefeuille appartenait à M. Joseph Bessac, métayer de M. Ludovic Pons, conseiller municipal de notre commune, qui fut tout aisé de le retrouver grâce à la probité de Mlle Laubard, à laquelle nous adressons nos vives félicitations.

Figeac

Foire du 16 août. — La foire du 16 août a été assez importante, les divers marchés étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués :

Bœufs d'attelage, de 3,000 à 4,500 fr. la paire ; veaux gras, de 3 fr 50 à 4 fr. le kilo ; cochons gras, de 180 à 220 fr. les cinquante kilos ; porcelets (grande braise) de 2 à 5 fr. pièce ; avoine, de 33 à 35 fr. l'hectolitre ; poullets, 3 fr. 75 le demi-kilo ; lièvres, de 20 à 25 fr. pièce ; perdreaux, de 5 à 5 fr. 50 pièce ; œufs, 4 fr. la douzaine.

Les fruits et légumes en assez grande quantité se sont vendus à des prix élevés.

Puybrun

Fête locale. — La jeunesse de Puybrun (classe 1922), prépare de brillantes fêtes pour les 20, 21 et 22 août. En voici le programme :

Samedi 20 : Annonce de la fête par salves ; à 20 h., courses à la nage et en bateaux ; à 11 h. 30, retour à Puybrun ; à 14 h., grandes courses de bicyclettes (prix) ; à 17 h., départ d'un ballon. Attractions diverses. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Lacapelle-Marival

Probité. — Un portefeuille contenant une forte somme fut trouvé dimanche par M. Bazalgues, coiffeur et hmonadier à Lacapelle-Marival. Il s'empressa aussitôt d'en faire la déclaration.

Peu après, le portefeuille était réclamé par M. D... de Cahors, qui était de passage à Lacapelle-Marival.

M. D... remercia vivement M. Bazalgues, qui refusa toute récompense.

Félicitations au sympathique M. Bazalgues.

Larnagol

Taxation du pain. — A partir du 15 août courant, le prix du pain est fixé à 1 fr. 10 le kilo.

Ce prix, déterminé par le cours actuel des farines (110 fr. les 100 kilos) subira une augmentation ou une diminution de 0 fr. 05 par kilo chaque fois que le cours des farines augmentera ou diminuera de 5 francs par 100 kilos.

Une copie du présent arrêté sera affichée dans chaque boulangerie de la commune.

Carnet blanc. — Nous apprenons avec beaucoup de plaisir le prochain mariage de notre ami, M. René Dazeau, fils de M. Ephrem Dazeau, maître d'hôtel de notre commune, avec Mlle Gilberte Sirvans, de La Bruyère, commune de Calviac.

Aux jeunes et charmants futurs époux nous adressons toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Saint-Céré

Syndicat agricole. — Dimanche dernier a eu lieu dans la salle de la mairie la réunion générale annuelle des membres du syndicat agricole du canton de St-Céré. Une commission a été chargée de l'organisation d'un concours comportant cinq mille francs de primes à distribuer pour les animaux reproducteurs, la bonne tenue des fermes, les anciens serviteurs, les travaux familiaux, etc. Une autre commission a été nommée pour étudier l'organisation rationnelle de la distillation.

Un vœu a été émis qu'il soit demandé à M. le Préfet l'autorisation pour les cultivateurs de détruire les pies au moyen des armes à feu.

On a émis un autre vœu tendant à la suppression des deux marchés, qui ont lieu chaque semaine et à leur remplacement par un marché unique qui devrait avoir lieu tous les samedis.

Gourdon

Permis de chasse. — 1.316 permis avaient été délivrés en 1920 jusqu'au 21 décembre, alors que cette année on en a déjà établi 1.528 jusqu'à ce jour pour tout l'arrondissement.

Légion d'honneur. — Notre compatriote Pierre Pradel, âgé de 26 ans, aveugle de guerre, vient d'être fait chevalier de la légion d'honneur.

Ce jeune brave est originaire de St-Chamand.

Nos félicitations.

Ligue des Droits de l'Homme. — Le bureau de la section de la Ligue des Droits de l'Homme est convoqué pour jeudi soir, à 8 h. et demie.

Payrac

Incendie. — Samedi 13 courant, vers dix heures du matin, un incendie s'est déclaré dans une grange située à la Borie-de-Brousse, appartenant à M. Ducos. Malgré le dévouement de la population, une grande partie de l'immeuble a été la proie des flammes ainsi qu'une quantité de foin évaluée à 500 quintaux environ.

Une paire de bouvillons se trouvant dans la grange ; l'un a été carbonisé, l'autre, qui a pu être retiré, a succombé quelques instants après.

Les pertes, qui s'élevaient à 10,000 francs environ, ne sont couvertes qu'en partie par une assurance.

Salviac

Au téléphone. — Depuis un mois environ, la cabine téléphonique de Salviac est mise à la disposition du public et déjà de nombreuses communications téléphoniques ont été demandées ; on a pu voir qu'il n'était pas toujours aisé d'avoir les relations téléphoniques.

Nous n'incrimons certes pas la demoielle préposée au téléphone à Salviac qui avec bienveillance et une bonne grâce que nous avons remarquées reçoit les clients, mais tous les bureaux ne sont pas aussi accueillants.

Un peu de bonne volonté est nécessaire et M. le Receveur des Postes veillera assurément à ce que les petites cabines téléphoniques ne soient pas toujours mal desservies !

Amélioration. — Depuis que le « Code de la route » a paru nous avons remarqué qu'aux nombreux contours de la route sinueuse Salviac-Gourdon, l'administration des Ponts-et Chaussées a fait couper les arbres et arbustes qui masquaient la vue et pouvaient occasionner des rencontres inopinées avec les nombreuses automobiles qui circulent en ce moment.

Nous signalons ce fait et nous présentons nos félicitations et nos remerciements à l'administration qui a ainsi par sa clairvoyance fait éviter des accidents qui auraient pu se produire.

Soullac

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir que M. André Durand, fils de notre sympathique receveur des postes, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat (latin-sciences) devant la Faculté de Clermont, avec mention. Au jeune lauréat et à sa famille nous adressons nos sincères félicitations.

Thédirac

Fête patronale des 20 21 et 22 août. — Voici le programme de nos fêtes : Samedi, retraite aux flambeaux.

Dimanche, 21 août, réveil en musique et distribution des bouquets ; à 11 h., grande messe en musique ; à 15 h., jeux divers ; à 16 h., courses de bicyclettes ; 1^{er} prix, 60 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 10 fr. ; à 22 h., grand bal.

Lundi, 22 août : bal jusqu'à 13 h. ; à 14 h., jeux divers ; le soir, grand bal jusqu'à minuit.

Le comité des fêtes ne répond pas des accidents des courses de bicyclettes ni autres.

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 53.

Un cadavre dans un panier

De Paris. — Le concierge Léon Boissière, disparu depuis avant hier soir, a été retrouvé à la consigne de la gare du P.-L.-M. dans un panier d'osier. Le colis avait été déposé le 16 à minuit.

L'auteur du crime, un nommé Goumaud, est le neveu de la victime. Il a été arrêté hier soir alors qu'il se disposait à retirer le colis.

Il a fait des aveux complets, déclarant que, victime des mauvais traitements de son oncle, il l'avait assassiné.

L'importance de la famine russe

De Riga. — Litvinoff, dans une interview donnée à un journal bolcheviste, affirme que 71 millions de pouds de blé suffiraient pour couvrir le déficit alimentaire dans le département de la Volga et assurer l'ensemencement des champs.

La Commission du Conseil Exécutif avait évalué ce déficit à 200 millions de pouds.

Litvinoff oppose de plus un démenti catégorique aux informations relatives à l'exode de plusieurs millions de paysans affamés. Il affirme que leur nombre ne dépasse pas 100,000.

En outre, il déclare que le Gouvernement des Soviets a remis en liberté tous les Américains détenus dans les prisons russes.

Berlin veut emprunter

De Berlin. — Le Gouvernement allemand est actuellement en pourparlers avec différentes banques étrangères, principalement avec des banques de New-York, dans le but d'obtenir de nouveaux crédits.

Korfanti en Haute-Silésie

D'Amsterdam. — Korfanti vient de rentrer en Haute-Silésie. Dès son arrivée, il a repris la direction du quartier général des volontaires à Sosnowice. Mais le leader polonais avait l'intention d'entreprendre un voyage dans la région plébiscitaire. Le Commissaire français avait accordé l'autorisation ; mais les Commissaires italien et anglais la lui refusèrent.

Au secours des Russes affamés

De Riga. — Le Docteur Nansen, qui vient d'arriver, commencera immédiatement des pourparlers pour la mise en œuvre de secours internationaux.

Paris, 14 h. 10.

Réunion du Conseil de la Société des Nations

De Paris. — Le vicomte Ischii, président en exercice du Conseil de la Société des Nations, vient de convoquer, pour le 29 août à Genève, ledit Conseil en session extraordinaire, afin de délibérer sur la délimitation de la frontière de Haute-Silésie.

Pour le maintien de l'ordre en Haute-Silésie

D'Oppeln : Les présidents des Co-

ridés fourrageant sa longue barbe blanche.

— Venez, mademoiselle, dit-il, je voudrais ne pas être entendu.

Elle le suivit docilement.

Tout était silencieux dans Chantepleure et aux alentours. Cependant les fenêtres étaient éclairées, celles du salon où se tenaient tous les soirs M. et madame de Lésperat et celles de la chambre à coucher de Germaine.

Marie-Adèle n'entraîna point la tante jusqu'aux premiers arbres du parc. Il s'arrêta quand il fut à une certaine distance du château.

— Mademoiselle, dit-il, les vieux comme moi n'ont plus guère de sommeil et ils aiment autant se promener la nuit que le jour... C'est pourquoi ils surprennent parfois des secrets confiés aux ténèbres... J'allais tout à l'heure relever des verveux tendus dans la Semoy, du côté du Gué-aux-Biches, quand j'ai vu passer par là M. de Ménétreau... Il ne va pas à l'affût, bien sûr, car il n'a pas de fusil...

— Que m'importe ? dit Valérie, voyant qu'il s'arrêtait.

Et cependant elle avait frémi, car elle venait de penser que le Gué-aux-Biches était le rendez-vous où Germaine devait se rencontrer avec Ménétreau. Germaine avait promis de ne pas s'y trouver. M. de Ménétreau, lui aussi, avait fait pareille promesse. Il y manquait. Est-ce que Germaine serait faible aussi, oublierait la parole donnée ?

mités polonaises et allemandes se sont mis d'accord pour faire paraître dans la presse un appel au calme et à la concorde.

Le versement du milliard allemand

De New-York : Les milieux financiers américains affirment que l'Allemagne a pris ses dernières mesures en vue d'effectuer le paiement du milliard de marks or, le 31 août.

L'aviation allemande

De Berlin : Le « Berliner Tageblatt » annonce la remise imminente par la Commission du contrôle interalliée d'une note dans laquelle de nouvelles restrictions seraient imposées concernant le trafic aérien allemand et la construction d'appareils aéronautiques, en particulier de zeppelins.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Marché de La Villette

15 Août 1921

ESPÈCES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 1/2 KIL. Les pores se cotent au 50 ^e poids vif		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...			3,00	2,50	2,00
Vaches...	3.744				
Taureaux...					
Veaux...	2.815		3,25	3,00	2,50
Moutons...	12.801	449	3,00	2,75	2,50
Porcs...	5.105		4,60	4,40	4,20

OBSERVATIONS. — Vente plus facile sur les bœufs, veaux et moutons, calme sur les porcs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 août 1921.

La séance d'aujourd'hui a été relativement fermée au Parquet où pour la liquidation de quinzaine le taux de l'argent a valu 2 3/4 0/0 contre 2 1/4 précédemment. En Coulisse, la tenue de la cote a été moins bonne à la suite des mauvaises séances, hier, à Londres et New-York. Changes plus tendus et rentes françaises fermes.

Banques fermes : la Paris, 1.345, Union Parisienne, 828, Lyonnaise, 1.415, Société Générale, 693.

Navigation calmes : Chargeurs Réunis, 580, Transatlantique, 250.

Cuprifères soutenues : Rio, 1.425, Tanganyika, 65,25.

Industrielles russes sans changement appréciable : Naphte, 341, Bakou, 2.605, Lianosoff, 441, North Caucasian, 56,75.

Pétrolifères lourdes sur New-York : Eagle, 222, Shell, 227, Royal Dutch, 18,900 et 19,100, Omnium des pétroles fermes à 472.

Diamantifères fermes : de Beers, 541, Jagersfontein, 124,50.



TOITURES EN PLAQUES ONDULÉES "EVERITE" COMPOSÉ DE FIBRES AMIANTE ET CIMENT TOITURES EN TÔLES ONDULÉES GAIVANISÉES ARDOISES POUR TOITURES 60X60 ET 40X40

Demandez Prix et Brochures R. Bind's Credler 15, Avenue de Paris - PLAINE SAINT-DENIS

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR

Jules MARY

V

Elle se garda bien de lui adresser d'autres reproches. Trop heureuse de sa victoire, elle redoutait un moment de rancune, une mauvaise révolte de fierté blessée qui pousserait la jeune femme dans cet abîme dont elle tentait, avec tant d'efforts, de l'éloigner.

Seulement, lorsque Germaine fut calmée, elle lui dit :

— Tu n'iras pas ?

— Non.

— Tu ne lui écriras plus ?

— Jamais.

— Tu ne le verras plus, tu me le promets ?

— Oh ! oui, tante, je te le promets.

Elles restèrent jusqu'au soir ensemble. Mais il n'y eut plus entre elles aucune allusion à M. de Ménétreau. Pourtant, lorsque, malgré Valérie, l'entrelien tombait, lorsqu'un silence très lourd pesait sur elles, gros d'arrière-pensées, parfois leurs

regards se croisaient et alors le front de Germaine se couvrait de rougeur.

Valérie se hâta de lui sourire.

Et c'était tout.

Le soir venu, Germaine parut plus agitée, plus nerveuse.

— C'est la crise ! pensait la tante.

Mais elle ne doutait pas de la jeune femme. Elle avait foi dans son repentir et dans ses larmes.

En l'embrassant, au moment de la quitter :

— Puisque ton mari n'est pas là, tu auras peut-être peur, toute seule ?

— Je ne suis pas peureuse.

— Tu ne désires pas que j'aille passer la nuit auprès de toi ?

— A qui bon ? dit Germaine un peu gênée.

Valérie lui glissa, doucement, à l'oreille :

— A deux, tu sais, on est plus forte...

L'allusion était directe, mais Germaine fit semblant de ne la point comprendre. Elle tendit son front à la tante qui l'embrassa.

— A demain, chérie !

— A demain, tante Berceuse.

Elle ne lui donnait ce doux nom, qui rappelait leur enfance et les petits soins maternels de Valérie, que dans ses moments d'expansion.

La tante partit tout à fait rassurée.

Elle était rentrée chez elle. Une heure se passa. Elle allait se mettre au lit quand un domestique frappa discrètement. Valérie vint ouvrir.

— Mademoiselle, je vous prie de m'excuser si je vous dérange... Il y a en bas quelqu'un qui vous demande...

— A pareille heure ?

— C'est la réflexion que j'ai faite.

— Et qui cela ?

— Un homme ?

— Et cet homme ? Parlez, on dirait que vous avez peur de prononcer son nom ?

— C'est le sorcier Marie-Adèle, du Roc-Martin.

— Marie-Adèle ! Et que me veut-il ?

— Je l'ignore.

— Il vint un pressentiment à Valérie. Cette visite ne se rapportait-elle pas à la rencontre du matin, vers l'Echina ?

</